

MAURITANIE

## Améliorer l'éducation en Mauritanie

Le nouveau programme national de développement doit permettre l'accès à l'éducation pour tous, d'améliorer la qualité de l'enseignement (du préscolaire au supérieur) et de renforcer le pilotage et la gouvernance du secteur.

04/05/2011

Date de début du projet

31/12/2016

Date de fin du projet

Nouakchott

Localisation

[Éducation et formation](#)

Secteur(s)

[Contrat de désendettement et de développement \(C2D\)](#)

Outils de financement

6 701 965 EUR

Montant du financement

6 ans

Durée du financement

Ministère de l'Éducation nationale

Bénéficiaires

Contexte

La République Islamique de Mauritanie (RIM) a élaboré à la fin des années 90 un plan global et intégré de développement de son secteur éducatif, qui s'est traduit par un plan décennal intitulé « Programme National de Développement du Secteur Educatif » (PNDSE) pour 2001-2010. La mise en œuvre de ce plan, soutenu à hauteur de plus de 20 M€ par l'AFD, a permis d'offrir à tous les enfants mauritaniens l'accès à l'éducation primaire.

Cette progression quantitative s'est en revanche accompagnée d'une dégradation de la qualité de l'enseignement. Parmi les points critiques, la mise en œuvre de la réforme du bilinguisme, lancée en 1999 et qui visait à instituer l'enseignement en français et en arabe, est fréquemment citée.

Ce projet vient en appui au second plan décennal 2012-2020 qui doit relever le défi principal de la qualité de l'éducation mauritanienne.

Descriptif

Le concours de l'AFD soutient les trois grandes composantes du programme, (A) qualité, (B) l'accès, (C) le pilotage et la gouvernance, et plus particulièrement la composante A, qui concentre 60 % des financements du concours, d'un montant total de 6,7 M€. Par ailleurs, au sein de chaque composante, une attention particulière est apportée par l'agence aux actions qui pourront soutenir la mise en œuvre de la réforme du bilinguisme, 2,4 M€ ont été fléchés vers ces actions.

## Impacts

D'un point de vue global, l'amélioration du système éducatif doit avoir des effets économiques (comme l'amélioration de la productivité des entreprises) et sociaux (comme l'évolution des comportements liés à la santé et à la protection des femmes).

Plus spécifiquement, le renforcement des capacités institutionnelles de gestion et de pilotage au niveau national, provincial et local, ainsi que la responsabilisation des échelons déconcentrés, des collectivités territoriales et des acteurs à la base (associations de parents d'élèves par exemple) sont des résultats attendus du projet.